

15 décembre

Bienheureux Antoine GRASSI, prêtre

Mémoire facultative

Antoine Grassi, né à Fermo, d'une famille noble, entra à seize ans dans la Congrégation de l'Oratoire instituée peu de temps auparavant dans sa ville. Observant parfaitement les règles de la vie commune, il se distingua par son obéissance, sa mansuétude et son affabilité. Il obtint de très bons résultats en philosophie et en théologie, et il sut unir ses connaissances avec son humilité. Brûlant d'un très grand amour pour la Vierge Marie, il se rendait souvent en pèlerinage à la Sainte Maison de Lorette.

Contre sa volonté, il fut élu plusieurs fois prévôt de l'Oratoire de Fermo, apprécié de tous parce qu'il agissait toujours avec une très grande charité, prudence et générosité. Il travailla énormément à la beauté de la maison de Dieu et à la dignité des cérémonies.

Il fut appelé « Ange de paix » parce qu'il régla d'innombrables conflits. Il lui fut toujours agréable de rendre forts ceux qui étaient faibles dans la foi, d'instruire ceux qui avaient peu d'instruction, de visiter les prisonniers, de remettre sur le droit chemin les marginaux, d'attirer à la pratique de la foi l'âme des enfants et des jeunes. Il passait des jours et des nuits auprès des malades, oubliant ses fatigues et le sommeil, et chaque jour il passait plusieurs heures à confesser les fidèles. Il s'endormit dans le Seigneur à quatre-vingts ans, le 13 décembre 1671. Le Pape Léon XIII l'inscrivit dans le livre des Bienheureux pendant l'Année Sainte 1900.

Du Commun des Pasteurs

OFFICE DES LECTURES

DES « LETTRES SUR LA VOCATION DES PHILIPPINS » DU VÉNÉRABLE JOHN HENRY NEWMAN, CARDINAL

(Dublin, mars 1856, in « Quaderni dell'Oratorio », Roma, s. d. ; n. 1, pp. 15-17).

La perfection de l'obéissance

Quelle est la perfection d'un membre de l'Oratoire ? Elle apparaît clairement dans ce que j'ai dit jusqu'ici. Il est « prêtre séculier », mais en plus un « prêtre séculier vivant en communauté ». Que signifie le mot communauté ? Vivre en communauté n'est pas simplement être ensemble dans une maison, autrement les hôtes d'une auberge formeraient eux aussi une communauté. Cela ne consiste pas non plus à partager le repas en commun, autrement une maison comme une pension serait elle aussi une communauté. Les prêtres qui demeurent dans une maison paroissiale ayant chacun leur chambre et la table commune, des devoirs communs en paroisse, ne vivent pas vraiment comme une communauté. Vivre en communauté, c'est former un seul corps de façon à agir et se considérer comme une personne seule.

On se souvient que Brockie, dans un passage que j'ai déjà cité, note que « l'évêque gouverne l'Oratoire comme un tout, pas dans ses membres particuliers » alors que d'habitude il considère et traite ses prêtres, même s'ils vivent dans la même maison, comme des individus séparés. Un Oratoire est une individualité. Il a un seul vouloir et une seule action, et c'est en ceci qu'il constitue une communauté. Mais il est évident qu'une telle union des volontés et des âmes, des opinions et de la conduite ne peut se vivre sans des concessions considérables de jugement personnel de la part de chacun des membres de la communauté. C'est une conformité donc, non pas accidentelle ni naturelle, mais venant d'une proposition surnaturelle et de la maîtrise de soi. C'est l'exposition et la pratique d'un grand conseil qui porte en lui-même une grande sanctification, selon la maxime qui est devenue depuis proverbiale à l'Oratoire : « *Vita communis mortificatio maxima* – la vie de communauté est la plus grande mortification ».

C'est cette conformité du vouloir et de l'action fondée en plus sur des réalités humaines, restreinte quant au lieu et aux personnes, et pourtant s'élevant dans ses limites à la pleine

dignité de l'obéissance religieuse riche d'abnégation, constituant l'essence de l'un des trois vœux des réguliers, qui crée un lien entre les membres de l'Oratoire les liant les uns aux autres, et qui transforme la communauté en commune habitation ; c'est aussi un indice de sa vocation et un instrument spécial de sa perfection.

Voilà pourquoi j'affirme : tous n'ont pas le don de savoir vivre avec les autres. Toute âme sainte, tout bon prêtre séculier ne savent pas vivre en communauté. Peut-être très peu sont capables de vivre en communauté...

Cette conformité à la Congrégation et cette soumission amoureuse aux vœux et à l'esprit sont tout pour un Père de l'Oratoire et tient lieu de tous les autres conseils évangéliques. Il peut d'ailleurs personnellement et en privé vivre aussi les autres conseils qui ne sont pas en opposition avec la règle, comme la pauvreté et le jeûne ; mais comme oratorien, il n'a pas cette caractéristique. Le Père Consolini dit : « Qui veut vivre à sa façon n'est pas bon pour la Congrégation ». L'auteur des « Pregi » dit la même chose en citant le même Père : « Tous les membres devraient s'accommoder de la sainte communauté, et il ajoute : ce Père est très ferme sur ce point car, bien compris, il porte en lui-même une quantité de mérites ». Le même auteur cite aussi la maxime de Saint Philippe, que la sainteté tient en l'espace de trois doigts, « puisque la perfection, continue-t-il, consiste à réduire sa propre volonté dans l'acceptation de la volonté de celui qui gouverne ». « Qui marche sur la voie de l'obéissance, dit le Bienheureux Sébastien Valfrè, ira certainement au Paradis ». « Dans le service de Dieu, dit le vénérable Fabrizio dell'Aste, il n'importe pas tant d'inventer des choses nouvelles que de savoir adopter l'avis des autres ». Le Père Sozzini dit : « Bien que ta vocation de prêtre séculier n'admet pas une vie en communauté pour ce qui regarde l'extérieur, comme les habits, le mobilier, les propriétés, toutefois il admet au contraire vouloir que tu vives pour l'intérieur en communauté : ce qui veut dire que tu devrais en toute chose te dépouiller de ta volonté, de ta façon de voir, de tes penchants, de tes habitudes, et y renoncer par un renoncement perpétuel pour l'usage et le bien de ta communauté ».

Comme elle est donc caractéristique la vocation et spéciale la perfection de celui qui adopte la vie communautaire ainsi conçue ! Admise aussi l'existence d'un attachement réciproque, comme il est rare de trouver de fait une union domestique sans vœu ! On prend par exemple le lien matrimonial : bien que la femme dépende de l'homme, bien que le mari et la femme soient attirés par un amour réciproque et aient le soutien des enfants pour rester ensemble, toutefois pour la sûreté de l'union il faut un lien solennel ; et voici que l'union est scellée par un sacrement. L'affection humaine, bien qu'elle en soit le principe et bien qu'elle soit le soutien persévérant de la vocation oratorienne, n'est pourtant pas la vie. La vie de la vocation oratorienne est la grâce surnaturelle. Comme la foi est précédée du raisonnement humain, elle est pourtant un assentiment à la parole divine donné réellement et divinement ; ainsi, s'il n'y avait pas de vocation réelle et qu'il n'y ait pas dans l'Oratoire l'œuvre d'une influence divine, ses membres ne resteraient pas unis.

Donc lorsque les frères se rassemblent pour l'office du soir, on prie si chaleureusement pour la persévérance, laquelle devient notre grâce spéciale en raison même de la spontanéité de notre obéissance. Entrant dans la Congrégation, le candidat est examiné attentivement pour savoir s'il entre « *animo permanendi semper in Congregatione usque ad vitae obitum* – ayant le désir de rester toujours dans la Congrégation jusqu'à la fin de sa vie ».

Pour cela, un des vieux Pères de l'Oratoire disait : « Les vrais fils de Saint Philippe se connaissent au moment de la sépulture ».

Pour cela le Bienheureux Grassi, de Fermo, avait l'habitude de dire : « *Haec requies mea in saeculum saeculi, hic habitabo quoniam elegi eam* – voici ma maison pour les siècles des

siècles, ici j'habiterai parce que je l'ai choisie », et il s'exclama dans son agonie : « Oh quelle belle chose que de mourir fils de Saint Philippe ! ».

Ou :

DE LA LETTRE FRATERNELLE À TOUS LES CONFRÈRES ORATORIENS, DU CARDINAL ALFONSO CAPECELATRO DE LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE.

(Rome, 24 mai 1900, Archives de la Postulation Générale de l'Oratoire).

Fidèle ami du Christ et son infatigable ministre.

« Le vénérable Antonio Grassi, de l'Oratoire de Saint Philippe Néri, est à juste titre à compter parmi les plus fidèles amis du Christ et ses infatigables serviteurs. En effet, pendant quatre-vingt ans, d'autant plus il fut nourri par Dieu avec largesse du pain de la vie et de l'illumination de l'esprit et abreuvé de l'eau de la sagesse qui sauve, d'autant plus il correspondit de jour en jour aux dons de la grâce divine, ne cherchant rien d'autre qu'à devenir conforme à l'image du Fils de Dieu. L'excellence de sa sainteté se distingue surtout dans le fait qu'il développa sa piété et la vertu de religion, qu'il renonça à lui-même, qu'il fut rempli d'ardeur pour le salut des âmes, si bien que des personnes célèbres par leur dignité et leur prudence l'estimaient un véritable émule de Philippe Néri et qu'elles lui demandaient des prières et des conseils de sagesse céleste » (S.R.C. decr. De Approb. Mirac. 12 novembre 1893). « Il se montra en effet en tout un grand imitateur du Père Philippe » (S.R.C. Decr. Super T. 11 février 1894.)

Il est certain que le Saint-Siège, à juste titre, émit de très grands éloges de ce genre pour les actions et les gestes du vénérable Serviteur de Dieu.

En effet, avant même sa naissance, et à peine né, il fut considéré comme « saint » et « grand serviteur de Dieu ». Il vit la lumière à Fermo, en 1592, Philippe étant encore vivant, et il fut baptisé par le père Civitella devenu ensuite Prévôt de cette ville. Il fut un homme d'une telle pureté, comme un nouveau saint Bernardin de Sienne ; quand il était encore un enfant la seule présence ou la seule parole : « c'est Antoine », suffisait à détourner ses plus jeunes compagnons de tout discours peu honnête. Et cette vertu angélique fut marquée et donna une suave odeur qui sortait du corps d'Antoine pendant sa vie comme à sa mort, et c'est avec une insupportable puanteur que le Serviteur de Dieu reconnaissait prodigieusement la présence des impurs, et enfin, ce témoignage : une prodigieuse exclamation d'une petite fille de deux ans à peine : « Voici un Ange, voici un Ange », tandis qu'elle désignait plusieurs fois Antoine dans l'église.

Rendu conscient de sa vocation oratorienne par son directeur spirituel, lui-même disciple de Saint Philippe, à seize ans il quitta le monde pour entrer dans la Congrégation de Fermo, Oratoire qu'il fréquentait depuis son enfance.

« Tenant devant ses yeux l'image de Saint Philippe son père et précepteur, il fut tellement toujours constamment semblable à lui dans l'observance des règlements, mêmes les plus petits, qu'il ne s'éloignait ni à droite ni à gauche de l'observance de la loi du Seigneur pendant plus de soixante années. Et sur ces années, pendant trente ans, exemple nouveau et inhabituel, il fut Prévôt de cette Congrégation, et comme une lampe qui brille sur le chandelier il éclaira toujours de cette flamme inextinguible de ses vertus et il se fit tout à tous pour gagner tous au Christ » (S.R.C. Decr. De approb. Virt. 1 avril 1770).

En 1625, il vint à Rome pour obtenir l'indulgence plénière du grand Jubilé, et là, il donna satisfaction à ses sentiments de piété et de dévotion en visitant surtout les lieux auxquels son très aimé père et patron avait donné l'éclat de son vivant.

Brûlé par l'amour divin, il recherchait un doux repos dans la plaie ouverte du côté du Christ, et, devenu cher à Dieu et aux hommes, il entra en amitié et reçut des louanges de la part

d'illustres disciples de Saint Philippe, dont le père Consolini qui fut très cher au père Philippe. Et même, grâce à sa douceur et à sa renommée de vertu, il attira à lui la famille de la Congrégation de l'Oratoire tout entière, au point que les Philippins des autres Congrégations demandèrent avec des lettres pleines d'amour, comme en compétition entre eux, la dernière bénédiction d'Antoine, désormais époux de la vieillesse et des fatigues.

Il fut un dispensateur de la dévotion mariale ; chaque année, il se rendait en pèlerinage à la Sainte Maison de Lorette où le Verbe se fit chair, et là il jouissait d'élévations admirables et de la douceur de l'Esprit Saint. Il prêchait assidûment les louanges de la Vierge Marie et les chantait avec douceur. Il recourait aussi à Saint Philippe comme médiateur pour obtenir plus efficacement l'intercession de la très sainte Mère de Dieu, en disant : « Tout ce que la bienheureuse Vierge Marie implore par Jésus-Christ son Fils, elle l'obtient ; tout ce que Saint Philippe implore de la Bienheureuse Vierge, il l'obtient ». Pour cette raison, il célébrait avec dévotion les grandes vertus du saint père et il avait l'habitude de dire à ses confrères : « Oh, avec quel honneur et attention nous avons été rendus dignes d'être les fils de Saint Philippe ».

Il résulte des procès apostoliques que toutes les vertus du vénérable Antoine furent héroïques. Pour cela Dieu confirma par des charismes célestes l'extraordinaire sainteté de son serviteur. Orné par Dieu du don de prophétie, de guérisons, de miracles, il transféra sur lui, par un effet de sa charité, les douleurs des autres, il transforma en argent des monnaies de bronze, il se réjouit de la présence désirée et du chant d'un petit moineau ; et bien d'autres prodiges furent mis en lumière.

Surtout lors de sa dernière maladie, il se montra un parfait exemple de patience, tirant de grandes consolations de la pieuse considération des saints stigmates de Saint François desquels, assurait-il, il voulait être rendu participant, en tant qu'inscrit à l'Archiconfrérie des Cordigéri du séraphique Père. Enfin, averti par la Bienheureuse Vierge Marie, par Saint Philippe, de sa mort très prochaine et du salut éternel, il s'exclama avec une incroyable joie : « Oh, quelle félicité, quelle grande consolation qu'être un fils de Saint Philippe pendant la traversée de cette vie ». Il mourut le 31 décembre 1671.

Répons

Cf. Ps 20,4 ; Job 31,18 ; Eph 3,18 ; Ps 30,20

R/ O Seigneur, tu es venu à ma rencontre dans ton amour et il a grandi en moi depuis mon enfance

*** et maintenant je ne peux comprendre combien est grand l'abîme de ton amour ! **V/****

Comme est grande ta bonté, Seigneur ; tu la réserves pour ceux qui t'aiment

*** et maintenant je ne peux comprendre combien est grand l'abîme de ton amour !**

Écoute, Seigneur, notre prière, et suscite dans ton Église l'esprit qui animait constamment le Bienheureux Antoine Grassi, prêtre, pour travailler à l'unité dans ton Église et à la beauté de ta maison. Par Jésus-Christ.